

Fiche de poste pour le recrutement d'un Maitre de langues

Référence réglementaire :

Décret n° 87-754 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des lecteurs de langue étrangère et des maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 15

Profil succinct : Recrutement d'un Maitre de langues en section 15

Discipline : Japonais

Date de publication : 16 avril 2026

Quotité de travail : 100%

Niveau d'études souhaité : Master

Nombre de poste : 1

Date de début de contrat : 01/09/2026

Date de fin de contrat : 31/08/2027

Durée du contrat : 1 an

Type de contrat : Contrat à Durée Déterminée

Lieux d'exercice :

Composante : UFR LLSH

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Orléans

Pôle ou Département d'affectation : Département LEA

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Licence LEA (initiale), Master LEA (initiale), Master Langues et sociétés parcours TCM (initiale), DU Japonais (continue)

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement :

Enseignement du japonais destiné au public de Licence LEA Anglais-Japonais, de Master LEA, de Master Langues et sociétés ainsi que de DU Japonais. L1 : Expression orale, Lexique, Pratique de l'écrit. L2 : Expression orale, Lexique. M1 : Langue et culture japonaises. L'enseignant recruté participera aux charges administratives liées à la pédagogie.

Compétences requises :

Bonne maîtrise de français et de japonais (niveau C1 minimum).

Compétences et expérience souhaitées :

Enseignement dans des établissements supérieurs.

Contact :

SHIMOSAKAI Mayumi

Mail : mayumi.shimosakai@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 24 70

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est électronique et se fait par mail à l'adresse recrutement.spe@univ-orleans.fr

La procédure de candidature est à votre disposition : <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/lecteurs-et-maitres-de>

La campagne de recrutement est ouverte du 16 avril 2026 au 15 mai 2026 (16h).

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Lecteurs-Maitres de langues

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat-e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués à partir du dossier de candidature.

3. DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°87-754 du 14 septembre 1987 modifié relatif au recrutement de lecteurs de langue étrangère et de maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur).

Rémunération du poste :

Le maître de langue nouvellement nommé sera rémunéré à l'indice brut 482 selon l'arrêté du 30 octobre 1987 fixant les modalités de rémunération des lecteurs et des maîtres de langues étrangères dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*